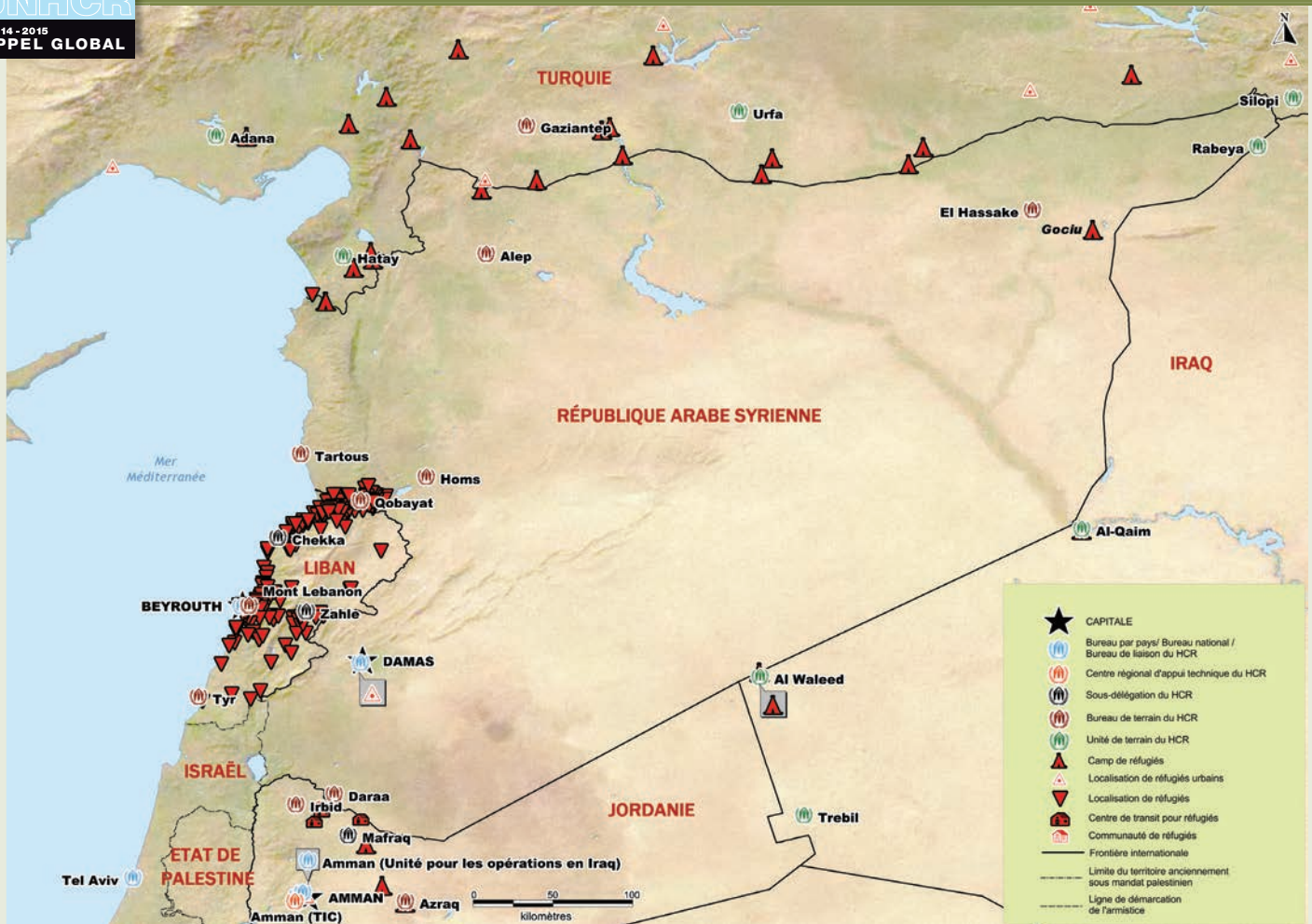


# RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE



## Présence prévue du HCR en 2014

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>6</b>
<b>Total personnel</b>	<b>424</b>
Effectif international	34
Effectif national	194
JEA	1
Autres	195

## Aperçu

### Environnement opérationnel

- La situation humanitaire en République arabe syrienne (Syrie) est catastrophique et continue de se détériorer à grande vitesse, plus de 6,8 millions de Syriens (en majorité des déplacés internes) ayant actuellement besoin d'une aide humanitaire.
- En 2012, le HCR s'est rallié aux efforts inter-organisations destinés à aider les personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie (déplacés internes). Dans le cadre du Plan national de réponse et d'assistance humanitaire pour la Syrie (SHARP), le HCR soutient le secteur des produits non alimentaires et celui des abris, ainsi que les secteurs de l'aide financière, de la santé, des services communautaires et de la protection.
- Le conflit actuel en Syrie a des implications majeures pour les opérations destinées aux réfugiés et celles destinées aux déplacés internes, en particulier en matière d'accès et d'espace opérationnel. L'insécurité restreint les mouvements à travers le pays, les communications sont souvent interrompues et l'accès du HCR aux populations

touchées est limité. D'où l'importance accrue d'atteindre, de suivre et d'assister les bénéficiaires par d'autres moyens, notamment par l'intermédiaire des partenaires nationaux.

- Les sanctions ont eu un impact considérable sur la situation socio-économique de larges portions du pays. La livre syrienne a subi une dévaluation de plus de 50 pour cent depuis l'éclatement du conflit il y a deux ans. Dans la plupart des régions du pays, les prix de l'alimentation de base et des produits ménagers augmentent, et le pays connaît des pénuries extrêmes de gaz de cuisine, de mazout pour le chauffage et d'électricité.

- La prévision des activités du HCR se base sur l'hypothèse essentielle selon laquelle la situation sécuritaire en Syrie ne se détériorera pas au point de mettre l'organisation dans l'incapacité d'intervenir dans ce pays, même si cela fait peser des contraintes considérables sur les opérations en Syrie.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Selon les estimations du Bureau des Nations Unies chargé de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), d'ici fin 2013, 6,5 millions de Syriens, sur une population totale de 22 millions, seraient touchés, dont 4,25 millions de déplacés internes. Sur les 4,25 millions de déplacés internes, en 2014, le HCR assistera 3,3 millions de personnes (soit 660 000 familles). La planification globale concernant les déplacements internes a été basée sur l'hypothèse selon laquelle les réfugiés et les déplacés internes syriens seront peu nombreux à retourner dans leurs régions d'origine en 2014.

La Syrie accueille divers groupes de réfugiés, principalement des Iraquiens, mais aussi de petits groupes de Somaliens, d'Afghans et de Palestiniens. Le nombre total de réfugiés en Syrie a diminué, passant de près de 110 000 début 2012 à quelque 70 000 fin 2012, dont environ 64 000 Iraquiens (89 pour cent). On s'attend à ce que cette diminution continue en raison de la situation sécuritaire instable et imprévisible.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
<b>Réfugiés</b>	Afghanistan	1 600	1 600	1 400	1 400	1 400	1 400
	Iraq	44 000	44 000	33 000	33 000	22 100	22 100
	Somalie	1 800	1 800	1 500	1 500	1 500	1 500
	Divers	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
<b>Demandeurs d'asile</b>	Afghanistan	200	200	100	100	100	100
	Iraq	600	600	450	450	450	450
	Somalie	50	50	30	30	30	30
	Divers	650	650	430	430	430	430
<b>Déplacés internes</b>	Rép. arabe syrienne	3 800 000	2 500 000	4 250 000	3 300 000	4 250 000	3 500 000
<b>Apatrides</b>	Apatrides	150 000	-	120 000	-	100 000	-
<b>Total</b>		<b>4 000 000</b>	<b>2 550 000</b>	<b>4 408 010</b>	<b>3 338 010</b>	<b>4 377 110</b>	<b>3 527 110</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

Compte tenu de l'insécurité qui règne dans l'ensemble du pays, le cœur de la stratégie du HCR en Syrie consiste à employer tous les moyens pour maintenir l'accès et continuer de mener des activités vitales pour toutes les personnes relevant de sa compétence. La présence du HCR et l'aide qu'il apporte sur le long terme en Syrie constituent des éléments essentiels de sa stratégie.

En ce qui concerne les déplacés internes, les services humanitaires essentiels fournis seront la protection, la santé, les produits ménagers de base, les abris et les aides en espèces. En outre, le HCR continuera de jouer son rôle de coordination inter-organisations en tant que chef de file dans les secteurs des produits non alimentaires/abris et de la protection/services communautaires. La présence du HCR dans de nouveaux endroits sur le terrain dans l'ensemble du pays sera combinée à des centres opérationnels, c'est-à-dire des bureaux communs inter-organisations comportant des bases logistiques et des entrepôts. Cela permettra de décentraliser les stocks de produits

non alimentaires et d'assurer une meilleure distribution et une surveillance plus étroite.

En ce qui concerne les réfugiés et les demandeurs d'asile qui demeurent en Syrie, la priorité du HCR pour 2014 est d'assurer leur protection de base, dans un environnement particulièrement difficile où l'espace de protection risque de se réduire. Le HCR maintiendra ses principaux programmes d'aide humanitaire, comme l'aide mensuelle en espèces, permettant de faire face aux besoins en matière de nourriture et d'abris.

Une autre grande priorité consiste à réduire les risques de protection auxquels sont confrontées les personnes relevant de la compétence du HCR, notamment la discrimination, la violence sexuelle et sexuelle ainsi que les risques spécifiques auxquels sont confrontés les enfants. Le soutien pour la délivrance de documents aux réfugiés est également prioritaire. Le programme de réinstallation du HCR en cours, bien que remis en cause, constitue un mécanisme essentiel en matière de solutions durables, en particulier pour les personnes en situation prolongée de réfugiés en Syrie.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

- Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
<b>État de santé de la population amélioré</b>			
Grâce à cinq polycliniques installées à Damas et dans la campagne de Damas, le HCR continuera de fournir des soins de santé primaire de base gratuits, dont des services psycho-sociaux de santé mentale ainsi que des médicaments pour les maladies chroniques et graves. Les patients bénéficieront également de services d'orientation d'urgence. Les ONG locales et le personnel de santé basé dans les communautés dans certaines zones seront formés pour assurer des soins de santé primaire et des séances de sensibilisation.			
<b>Nombre d'installations de santé équipées, construites ou réhabilitées</b>	Déplacés internes et populations touchées	9	4
<b>Nombre de personnes orientées vers des soins médicaux secondaires et tertiaires</b>	Déplacés internes et populations touchées	2 000	1 600
<b>Produits de base et articles ménagers en quantité suffisante pour la population</b>			
Une part importante de la population a subi plusieurs déplacements et a besoin d'articles ménagers ou, au moins, de recevoir de nouveau certains articles sur le lieu de déplacement secondaire. L'aide en espèces est fournie au moyen de cartes de retrait ATM, de chèques ou de coupons en espèces distribués directement par le HCR. En consultation et en coopération avec le HCR, les organisations partenaires identifient les personnes vulnérables et sélectionnent les bénéficiaires ayant besoin de ce soutien.			
<b>Nombre de ménages bénéficiant d'une aide en espèces</b>	Déplacés internes et populations touchées	100 000	60 000
<b>Nombre de ménages bénéficiant de produits de secours essentiels</b>	Déplacés internes et populations touchées	4 500 000	1 800 000
<b>Services renforcés pour les personnes ayant des besoins spécifiques</b>			
L'aide financière constitue un mécanisme de soutien efficace pour les familles vulnérables si elle est distribuée avec soin dans les zones où fonctionnent essentiellement des marchés économiques locaux. Différents types de soutiens et d'aides de première nécessité seront renforcés, que ce soit en nature ou en espèces. C'est un moyen rentable de faire face aux multiples besoins des personnes déplacées les plus vulnérables, en complément de l'aide fournie par le HCR en matière de produits non alimentaires et d'abris. Les chèques sont émis pour que les bénéficiaires les retirent dans les banques locales. Le HCR réalisera des enquêtes auprès d'un échantillon de bénéficiaires, avant et après la distribution.			
<b>Nombre de personnes bénéficiant d'une aide en espèces</b>	Déplacés internes et populations touchées	60 000	20 000
	Réfugiés et demandeurs d'asile	9 000	2 000
<b>Nombre de personnes ayant des besoins psycho-sociaux bénéficiant d'un soutien psycho-social</b>	Déplacés internes et populations touchées	625 000	250 000

## Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus

Le HCR réhabilitera des bâtiments publics pour qu'ils servent d'abris collectifs. En outre, des améliorations seront apportées aux bâtiments non terminés où vivent déjà des déplacés internes afin de les convertir en nouveaux centres.

<b>Nombre d'abris d'urgence fournis</b>	Déplacés internes et populations touchées	<b>730</b>	<b>490</b>
---	---	------------	------------

## Accès à l'éducation pour la population

L'accès à l'éducation fait partie des principales priorités du HCR. Les activités se concentreront sur le maintien des enfants à l'école, l'organisation de cours intensifs spéciaux et l'offre de formations professionnelles pour les adolescents réfugiés qui ne vont pas à l'école.

<b>Nombre de ménages bénéficiant d'aides en espèces ou de coupons conditionnels pour l'éducation</b>	Réfugiés et demandeurs d'asile	<b>3 000</b>	<b>Domaine prioritaire</b>
--	--------------------------------	--------------	----------------------------

<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR inscrites dans des programmes d'apprentissage accélérés</b>	Réfugiés et demandeurs d'asile	<b>2 000</b>	<b>1 000</b>
---	--------------------------------	--------------	--------------

## Autonomisation et autogestion communautaires

### Mobilisation de la communauté renforcée et étendue

Le programme d'accompagnement des volontaires visant à inciter les réfugiés à jouer un rôle prépondérant dans la réponse demeurera crucial pour mobiliser les réfugiés et les communautés d'accueil afin de répondre aux besoins des réfugiés vulnérables. Cinq centres communautaires, proposant une série de services de conseils ou de soutiens sociaux et juridiques, ainsi que des activités récréatives, seront maintenus afin de bénéficier à environ 10 000 personnes.

<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant des fonctions de direction et de prise de décisions</b>	Réfugiés et demandeurs d'asile	<b>100</b>	<b>20</b>
---	--------------------------------	------------	-----------

## Solutions durables

### Potentiel en matière de réinstallation réalisé

La réinstallation continuera d'avoir la priorité comme solution durable la plus viable pour de nombreux réfugiés en Syrie, en particulier ceux risquant d'être expulsés ou détenus. Le HCR donnera la priorité aux réfugiés les plus vulnérables et utilisera des techniques alternatives pour la procédure de réinstallation, comme l'utilisation d'équipements de vidéo conférence, le transfert des réfugiés vers des installations d'urgence de transit et les départs via les pays voisins. Le HCR renforcera également son plaidoyer auprès des pays de réinstallation existants et nouveaux.

<b>Nombre de personnes pour lesquelles le HCR a réalisé des démarches pour faciliter leur départ</b>	Réfugiés et demandeurs d'asile	<b>3 000</b>	<b>Aucun écart</b>
--	--------------------------------	--------------	--------------------

## Sécurité face à la violence et à l'exploitation

### Protection des enfants renforcée

Le HCR soutiendra les structures et les initiatives communautaires en faveur des enfants non accompagnés et séparés en danger ; il fournira une assistance technique et matérielle aux ministères et aux institutions nationales qui apportent une aide aux enfants non accompagnés et séparés ; il fournira un soutien d'urgence aux enfants non accompagnés et séparés et aux enfants ayant des besoins spécifiques en leur fournissant des produits de secours et de loisirs ; il fournira une assistance aux familles qui accueillent des enfants non accompagnés et séparés en leur accordant des aides en espèces ainsi que des kits de loisirs/d'éducation pour enfants.

<b>Nombre d'enfants séparés identifiés et de soutiens apportés</b>	Déplacés internes et populations touchées	<b>50</b>	<b>Domaine prioritaire</b>
--	---	-----------	----------------------------

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Assemblée générale de l'Hôpital de Damas, Gouvernorat d'El Hassakeh, Institut de cardiologie Al Bassel, ministère de l'Enseignement supérieur

#### ONG :

Action contre la faim – Espagne, *Al Batool*, *Al Talouf Charity Association*, *Al-Nada Development*, Conseil danois pour les réfugiés, *Dummar Charity Association*, Institut Européen de Coopération et de Développement, *International Medical Corps*, Patriarcat grec orthodoxe d'Antioche, Première Urgence, *Syria Trust for Development*, *Syrian Society for Social Development*, *Syrian Women's Association*

#### Autres :

Croissant-Rouge arabe syrien

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Administration locale, ministère de l'Éducation, ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Intérieur, ministère de la Santé, ministère des Affaires sociales et du Travail

#### ONG :

CICR, FICR, *Help*, *Mercy Corps*, OIM

#### Autres :

FNUAP, OMS, PNUD, UNICEF, UNOPS, UNRWA, VNU

## Coordination

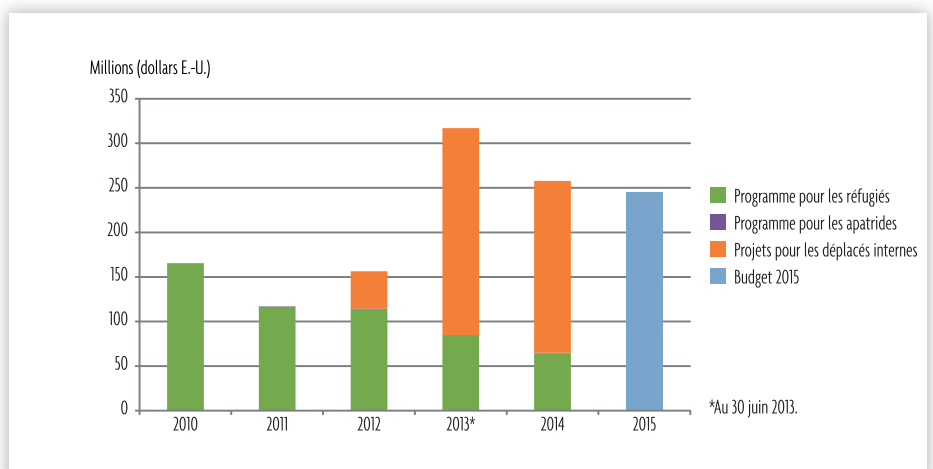
Outre la fourniture d'une protection et de produits et de services de secours, le HCR conserve un rôle stratégique dans la réponse destinée aux déplacés internes, en tant qu'organisation chef de file dans les domaines de la protection, des produits non alimentaires et des abris. Le HCR s'efforcera de garantir la participation de partenaires existants et nouveaux. Si le Croissant-Rouge arabe syrien demeure un partenaire clé pour la planification et la distribution de produits non alimentaires, le HCR continue d'identifier des partenaires locaux supplémentaires afin d'augmenter et de compléter sa portée et sa capacité d'action.

Le Ministère de l'Administration locale et le Ministère des Affaires sociales et du Travail font partie des principaux ministères techniques impliqués dans l'aide humanitaire en coordination avec le HCR.

## Informations financières

L'augmentation spectaculaire des besoins financiers pour l'opération du HCR en Syrie est liée à la multiplication rapide des projets du HCR destinés aux déplacés internes dans le pays en raison de l'urgence, le budget consacré aux déplacés internes passant de 41,8 millions de dollars E.-U. en 2012 à 193 millions de dollars E.-U. en 2014. À l'inverse, le budget dédié au programme pour les réfugiés a diminué, passant de 164,9 millions de dollars E.-U. en 2010 à 64,3 millions de dollars E.-U. en 2014, du fait de la diminution progressive du nombre de réfugiés irakiens, liée en particulier à l'insécurité ces deux dernières années. Le budget global pour la Syrie en 2014 est fixé à 257,9 millions de dollars E.-U., la majorité du budget étant consacré à la réponse d'urgence. Ces besoins financiers sont fondés sur les meilleures estimations pour 2014, sur la base des informations disponibles mi-2013. Compte tenu de l'évolution de la situation dans le pays, les besoins supplémentaires seront présentés dans le Plan de réponse et d'assistance humanitaire pour la Syrie (SHARP), la situation faisant l'objet d'un examen complémentaire au cours de l'année 2014.

### Budget pour la République arabe syrienne | 2010–2015



## Budget 2014 pour la République arabe syrienne | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget 2013 révisé (30 juin 2013)</b>	<b>83 809 485</b>	<b>708 327</b>	<b>232 478 404</b>	<b>316 996 216</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Droit et politique générale	164 564	301 669	0	<b>466 233</b>
Institutions administratives et pratiques	259 564	0	335 300	<b>594 864</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	292 607	0	730 600	<b>1 023 207</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	186 521	0	0	<b>186 521</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	209 521	0	0	<b>209 521</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 112 779</b>	<b>301 669</b>	<b>1 065 900</b>	<b>2 480 348</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Conditions d'accueil	91 521	0	0	<b>91 521</b>
Enregistrement et établissement de profils	634 564	0	0	<b>634 564</b>
Procédures de détermination du statut	495 214	0	0	<b>495 214</b>
Enregistrement et documents d'état civil	46 521	0	0	<b>46 521</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 267 822</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 267 822</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Protection contre les conséquences du conflit armé	289 564	0	0	<b>289 564</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 054 129	0	2 661 201	<b>3 715 329</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	166 086	0	0	<b>166 086</b>
Protection des enfants	745 129	0	2 696 501	<b>3 441 629</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 254 907</b>	<b>0</b>	<b>5 357 701</b>	<b>7 612 608</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	8 973 043	0	11 291 569	<b>20 264 612</b>
Sécurité alimentaire	22 836 521	0	0	<b>22 836 521</b>
Abris et infrastructure	0	0	23 030 600	<b>23 030 600</b>
Articles ménagers de base	0	0	115 945 900	<b>115 945 900</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	17 799 129	0	12 900 231	<b>30 699 360</b>
Éducation	2 166 629	0	2 445 900	<b>4 612 529</b>
<b>Sous-total</b>	<b>51 775 322</b>	<b>0</b>	<b>165 614 202</b>	<b>217 389 523</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	1 801 577	0	2 515 900	<b>4 317 478</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 446 086	0	4 505 900	<b>5 951 986</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 247 663</b>	<b>0</b>	<b>7 021 801</b>	<b>10 269 464</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	869 564	0	0	<b>869 564</b>
Réinstallation	423 043	0	0	<b>423 043</b>
Réduction des cas d'apatridie	0	276 669	0	<b>276 669</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 292 607</b>	<b>276 669</b>	<b>0</b>	<b>1 569 276</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	83 043	0	0	<b>83 043</b>
<b>Sous-total</b>	<b>83 043</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>83 043</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	773 043	0	12 076 501	<b>12 849 544</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	2 527 607	0	1 815 300	<b>4 342 907</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 300 650</b>	<b>0</b>	<b>13 891 801</b>	<b>17 192 451</b>
<b>Total du budget 2014</b>	<b>64 334 792</b>	<b>578 338</b>	<b>192 951 405</b>	<b>257 864 535</b>